



Saint-Denis, le **30 janvier 2012** - **AFNOR** Saint-Denis, le 30 janvier 2012 et la **CCIP** proposent un **pré-diagnostic Normalisation aux PME des secteurs de la santé et des biotechnologies**

L'objectif :

sensibiliser les entreprises aux enjeux de la normalisation et faire de la norme un instrument pour l'innovation et la compétitivité.

Qu'est-ce que le pré-diagnostic Normalisation ? La démarche vise à faire un état des lieux de l'environnement normatif d'une entreprise, lié à un projet innovant.

Elle permet d'apporter des préconisations sur les liens à établir avec les activités de normalisation. 10 pré-diagnostic individualisés « Normalisation » seront réalisés en 2012 par AFNOR pour le compte d'entreprises du secteur des biotechnologies de la santé. Cette action est cofinancée par le Conseil Régional d'Île-de-France et la CCI de Paris.

Une participation de 600 euros HT est demandée aux entreprises adhérentes qui souhaitent bénéficier de ce pré-diagnostic.

Les différentes étapes de la démarche : 1 - Réalisation d'une photographie des normes au niveau national, européen et international selon les besoins spécifiques de l'entreprise participante. 2 - Identification des différentes structures d'élaboration des normes engagées dans des travaux de normalisation correspondant aux besoins de l'entreprise.

3 - Compilation des données préalables qui serviront à évaluer la maturité normative de l'entreprise en tenant compte de différents paramètres : concurrence, marchés potentiels, parties prenantes concernées...

4 - Remise des préconisations sur les liens à établir avec les activités de normalisation pour favoriser l'intégration des normes dans la stratégie de l'entreprise.

Pour s'informer sur le pré-diagnostic Normalisation, trois dates à retenir : Le 7 février 2012

: AFNOR et la Chambre de Commerce de Paris (CCIP) animent une conférence à la Bourse du commerce sur les "enjeux de la normalisation pour la diffusion des innovations biomédicales vers le marché, compréhension du système de normalisation français et des enjeux de la normalisation en santé.

Les 29 et 30 mars 2012 : AFNOR et la CCIP assurent des permanences à la Bourse du Commerce sous forme d'entretiens individuels pour évaluer l'intérêt d'un pré-diagnostic.

Le contexte

Le Plan DEFI Biotech Santé accompagne dans leur stratégie de croissance, les PME franciliennes des domaines des biotechnologies et de la santé. Cofinancé par l'Etat (DIRECCTE Île-de-France), l'Europe (FEDER) et la Région Île-de-France, le plan DEFI Biotech Santé propose un ensemble d'outils - ateliers de formation, conventions d'affaires, accompagnements au financement... dont une action cible sur la normalisation. [En savoir plus et inscription sur le site de la CCIP...](#)

Qu'est-ce qu'une norme ? Etablie par un organisme reconnu, une norme est un document de référence qui fournit les caractéristiques et les règles volontaires pour les activités ou leurs résultats. Elle est le consensus entre l'ensemble des parties prenantes d'un marché ou d'un secteur d'activité. Les normes permettent d'harmoniser les pratiques et de définir un niveau de qualité et de sécurité, notamment des produits ou services.

A propos d'AFNOR Le Groupe AFNOR est un groupe associatif au service de l'intérêt général et du développement économique. Il est constitué de l'association AFNOR (loi 1901 reconnue d'utilité publique) et de ses filiales. Les missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du Système Français de Normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes.

Ses filiales – **formation, évaluation et certification, réseau international** - quant à elles, exercent des activités de marché dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du Groupe est assurée par Olivier Peyrat. Le conseil d'administration d'AFNOR est présidé par Claude Satinet.

Pour en savoir plus : www.afnor.org